

<https://www.snetap-fsu.fr/Abroger-la-reforme-et-assurer-le-financement-des-retraites.html>



Abroger la réforme et assurer le financement des retraites

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : lundi 24 février 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH336/visuel-abrogation-publication-facebook-1-1-800x671-4e1b4.png>

La publication du rapport de la Cour des Comptes apporte un cinglant démenti aux élucubrations du Premier ministre, tout en confirmant que les discours alarmistes du gouvernement Borne pour justifier la réforme de 2023 étaient hors de propos. Alors que le gouvernement cherche à s'appuyer sur le rapport pour défendre la réforme des retraites de 2023, la [FSU](#) réaffirme l'urgence de son abrogation.

Le Premier ministre avait annoncé la réouverture du chantier retraites tout en pointant la Fonction publique, avec la théorie du « déficit caché », le rapport de la Cour des Comptes le contredit et confirme les éléments issus des travaux du COR. Il n'y a pas de déficit caché, le système des retraites n'est pas en danger, les retraites de la Fonction publique de l'État sont à l'équilibre. En 2023, le système a été excédentaire de 8,5 milliards d'euros, contrairement aux discours sur le déficit, avancés pour justifier la réforme.

Le rapport réaffirme également que la comparaison entre le régime général et le système de retraite de la Fonction publique n'a aucun sens, les mécanismes étant trop différents. Il ajoute que le développement des plans épargne retraite, relevant d'une logique de capitalisation, représente avant tout un manque à gagner du fait de l'exonération fiscale et sociale estimé à 1,8 milliards.

S'il pointe le déficit de la CNRACL pour les versants territorial et hospitalier de la Fonction publique, il omet de dire que ce déficit n'est pas structurel, mais la conséquence de la ponction que subit cette caisse de retraite pour contribuer à l'équilibre des autres caisses.

La FSU réaffirme sa mise en garde du gouvernement Bayrou : les fonctionnaires n'ont ni à être les boucs émissaires, ni à payer les conséquences de choix politiques désastreux, qui ont conduit à la situation actuelle.

Elle s'emparera de tous les espaces lui permettant de porter ses analyses et les revendications des agent.es de la fonction publique, titulaires et contractuel.les.

Le rapport évoque seulement l'hypothèse d'un retour à un âge légal de 63 ans qui coûterait 5,8 milliards. La FSU exige l'étude du retour à 62 ans et à 60 ans avec des projections incluant l'augmentation du point d'indice, dont le gel contribue aujourd'hui à réduire les pensions actuelles et futures. Il faut en finir avec le dogme de la résorption d'un « déficit » : cela ne peut être la porte d'entrée de ce dossier. Assurer le financement de notre système de retraites est possible : c'est une question de choix dans le partage des richesses. Pour la FSU, il faut en finir avec les exonérations de cotisations, les suppressions d'emploi et l'austérité salariale, dans le public comme dans le privé. L'augmentation immédiate du point d'indice est la première des réponses.

Les femmes sont bien les grandes perdantes des dernières réformes. La FSU exige que des réponses ambitieuses et immédiates soient prises pour revenir sur les effets délétères de la réforme de 2023 et des précédentes, en commençant par le rétablissement de la bonification pour les enfants des femmes fonctionnaires nés après 2004.

Enfin, le vieillissement important des effectifs de la Fonction publique, notamment en raison des effets des dernières réformes appellent des mesures d'urgence pour les fins de carrière, incluant l'accès aux dispositifs de retraite anticipée.

Première fédération de l'Éducation nationale, deuxième organisation de la fonction publique de l'État, représentative

à la Territoriale, la FSU dénonce la tenue de discussions impliquant des conséquences pour les retraites des agent.es de la fonction publique dans un cadre non représentatif. Le gouvernement n'a pas à choisir ses interlocuteurs. Elle continue à porter les revendications que les personnels ont fortement exprimées par la grève et les manifestations, notamment en 2023 et le 5 décembre 2024.

La FSU appelle à faire du 8 mars une première date de mobilisation en portant les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à la retraite. Elle appelle les agent.es de la fonction publique à se mobiliser, dans l'immédiat par des prises de position, des réunions sur les lieux de travail, des actions diverses. La FSU continue de porter la nécessité d'une mobilisation des salarié-es, et plus largement de la population, dans le cadre de l'intersyndicale interprofessionnelle pour imposer d'autres choix.